



REPARATION D'UN TELEPHONE GARANTI

Par **WOUATOUWOUATOU**, le **31/01/2013** à **12:40**

Bonjour, rnJ'ai acheté un téléphone portable chez Leclerc (samsung galaxy ace) au prix de 130 € environ, il y a quelques mois. rnLe téléphone est tombé en panne et je l'ai ramené au magasin pour pouvoir bénéficier de la garantie. rnQuelques semaines plus tard, n'ayant aucun retour, je me suis adressé au magasin qui m'a dit de voir directement avec le service SAV situé dans le nord. Celui-ci m'indique de la réparation me coutera 240 € car l'appareil est cassé à l'intérieur ? et pour comble, si je n'accepte pas la réparation et que je veux récupérer mon téléphone, il me faut payer 15 € pour les frais de retour. J'insiste sur le fait que l'appareil est garanti un an, qu'il n'est jamais tombé et qu'il est toujours dans une pochette de protection. Le SAV me dit qu'il est possible que l'appareil soit tombé sans que je ne m'en aperçoive !!! Je ne comprends pas pourquoi la réparation coûte plus cher que l'appareil, et pourquoi je dois payer pour le récupérer alors qu'il est garanti. rnMerci de me dire ce que vous en pensez et ce que vous me conseillez de faire. Pour moi, c'est de l'arnaque !